



Montreuil, le 20/09/2019

DÉCLARATION LIMINAIRE

1^{ères} AFFECTATIONS DES CONTRÔLEURS / PROGRAMMEURS STAGIAIRES 2019/2020

Une première fois chaotique !

Pour la première fois nous sommes réunis pour la CAPN 1ère affectations des contrôleur.e.s/ programmeurs stagiaires. Et, comme toute première fois, l'impatience crée de nombreux COUACS et désagréments... NON cette toute première fois ne laissera à personne de bons souvenirs.

👉 1^{ER} COUAC :

Ce n'est qu'en avril 2019 soit après leur réussite au concours, que les futur.e.s stagiaires apprenaient que la CAPN de 1ère affectation se déroulerait en septembre 2019 et qu'ils seraient ordonnés par rang de concours et non à l'ancienneté administrative.

La direction a choisi la précipitation au détriment du bien-être des collègues. Vous passez un concours, vous le réussissez, et c'est un bon mois après que vous apprenez que les règles du contrat ont changé... Cela génère du stress et des angoisses supplémentaires pour nos collègues.

La Cour des Comptes a épinglé il y a peu la DGFiP qui n'avait malheureusement pas assez recruté faute de candidats. Eh bien, permettez-nous de nous gausser... Combien de potentiels contrôleur.e.s stagiaires avez-vous encore perdu avec cette modification ? Et combien vont ou ont déjà déposé leur démission à la suite du projet de mutation ?

👉 2^{ÈME} COUAC :

Ce n'est que fin mai que les futurs contrôleur.e.s stagiaires recevaient une note indiquant comment ils/elles allaient être affecté.e.s ainsi que les dates d'ouverture et de clôture de la campagne. Malheureusement, l'impatience de cette première fois a encore fait des siennes :

- ▶ Il faut simplifier à tout-va : exit les demandes liées qui pourront selon vos dires être discutées lors de la CAPN.
- ▶ Le travail à fournir pour aider les collègues à faire correctement leur demande de 1re affectation a été minoré, la direction voulant faire comme pour les agents C. Conséquence : votre bureau RH2A a été submergé de travail tout l'été. Nos futur.e.s collègues, soit mal informés.e.s, soit par méconnaissance du système et l'absence d'interlocuteurs physiquement disponibles pour les guider, ont souvent mal rédigés.e.s leur fiche 75T.
- ▶ Et que dire des programmeurs stagiaires qui se sont retrouvés à faire leur demande de mutation en plein été alors que personne n'était là pour leur répondre.

D'une façon générale, en agissant ainsi vous avez coupé l'herbe sous le pied des organisations syndicales, en oubliant l'aide précieuse qu'elles apportaient lors de la campagne de mutation qui se déroulait auparavant lors de la scolarité. En agissant ainsi, vous avez négligé les situations particulières de chaque stagiaire.

Nous vous avons prévenu que ce ne serait pas une mince affaire. Il faut donc impérativement revenir à un système avec une campagne de mutation et de 1ères affectations durant la scolarité.

Pour les élu.e.s CGT Finances Publiques, cette nouvelle procédure d'affectation est une entrave supplémentaire au droit des personnels à être défendus.

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES :

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - www.financespubliques.cgt.fr -

✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfi.fr - [t : 01.55.82.80.80](http://t.me/cgtfinancespubliques) - [t : 01.48.70.71.63](http://t.me/cgtfinancespubliques)

Suivez-nous sur facebook ou twitter : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

☛ 3ÈME COUAC : LA DATE DE LA CAPN ET DE SA PRÉPARATION ;

Monsieur le président, pensez-vous que nous ayons le don d'ubiquité ? Pouvez-vous nous expliquer comment un.e élu.e des personnels peut, le même jour, être en CAPN et se présenter à un concours ?

Est-ce donc, si compliqué de ne pas faire coïncider les dates de concours et de CAPN ? Ou juste de déplacer de 2 jours le début de la CAPN ?

Et lorsque, nous vous alertons plusieurs fois sur cette problématique, la réponse est sans équivoque : cela ne touche que les jours de préparation et n'impacte pas la tenue de la CAPN . Nous assimilons cela tout simplement à de la discrimination syndicale

Décidément, le dialogue social est aux oubliettes. Les 2 seuls jours de préparation que vous nous accordez dans votre grande mansuétude sont donc réduits à néant. Il faudrait donc bâcler les défenses des collègues pour que l'administration puisse expédier ces 1ères affectations ?

La CGT exige que tout agent.e.s puisse passer des concours sans discrimination.

Enfin, lorsque vous avez appris que le 16 septembre était le 1^{er} jour d'un mouvement social reconductible à la DGFIP, la réponse de la direction sur le report de cette CAPN a été la même ; vous n'avez pas modifié le calendrier.

A contrario, vous savez anticiper quand il s'agit de repousser la date limite de paiement de l'impôt sur le revenu. Suite à l'annonce dans les médias d'une possible fermeture des centres des finances publiques le 16 septembre, cette dernière a été repoussée au 18 septembre. En refusant de décaler la CAPN de 1ère affectations, vous affichez clairement votre mépris pour l'ensemble des agents de la DGFIP : les stagiaires B en attente d'affectation, les collègues qui étaient ou sont toujours en grève, et nous, représentants des personnels.

Êtes-vous à ce point coupé de la réalité des services ?

La colère gronde depuis des mois. Résultat : lundi près de 36 % de grévistes soit plus d'un agent sur 3. Aujourd'hui encore des grèves et des actions se poursuivent sur l'ensemble du territoire national.

Vous prônez un service de proximité alors que vous fermez l'essentiel de nos services et privatisez certaines de nos missions. D'ailleurs, les ruralistes vous en remercient.

Et que dire des futurs Back-office dans les zones rurales bâtis sur le même modèle que les centres de contacts, à savoir de gros centres de gestion où le sens et l'intérêt du travail sont réduits à néant.

La honte n'étouffe pas M Darmanin quand il prône la revitalisation du milieu rural alors que la réalité c'est la mort de celui-ci.

Après avoir prôné l'accueil à tout prix, nous voilà revenus 20 ans en arrière, à venir effectuer des permanences dans les

mairies, les Maisons France Service ou Maisons de service public.

Quid du personnel ? Les points de contact ne sont que des trompes l'œil, le service ne sera pas assuré par des agents de la DGFIP de manière pérenne.

☛ 4ÈME COUAC SUITE AU RÉSULTAT DU PROJET DE 1ÈRE AFFECTATION :

Sur 1433 ou 1432 lauréats, 672 d'entre eux avaient formulé une demande de rapprochement. Suite à la publication du projet, on constate que seul 543 ou 542 de ces demandes ont été satisfaites. C'est donc 129 ou 128 demandes de rapprochement qui n'ont pas abouti.

Sans compter les 98 collègues qui se sont vu affectés d'office.

Imaginez la stupéfaction pour ces collègues lors de la parution du projet de 1ères affectations. La Direction Générale est-elle prête à voir bon nombres de lauréats renoncer au bénéfice du concours ?

C'est à se demander si ce n'est pas ce qu'elle recherche. Les lauréats sont prêts à la mobilité mais pas à n'importe quel prix.

Nous constatons des affectations d'office dans des départements et RAN demandés et refusés aux contrôleurs lors du mouvement général, comme par exemple sur les villes d'AUCH, FOIX, MONT-DE-MARSAN, etc.

La CGT Finances Publiques revendique que les 1ère affectations des stagiaires se fassent au même moment que le mouvement de mutations des titulaires et que l'interclassement revienne à l'ancienneté administrative.

☛ 5ÈME COUAC :

L'administration met en avant cette nouvelle réforme de la scolarité des contrôleur.e.s en insistant sur le fait que les agents auront plus de temps pour trouver un logement et déménager correctement. Pouvez-vous, nous éclairer sur l'organisation des CAP locales et les dates de leur tenue ? Car à ce jour, le flou absolu règne sur cette question précise. Aucune réponse claire n'a été apportée. Le peu que nous en sachions ne correspond pas aux termes contenus dans le guide que vous avez produit. Si les CAPL ont lieu avec le mouvement des internes à l'été prochain, où est l'utilité de ce mouvement distinct en septembre ?

Les collègues seront obligés d'attendre pour chercher un logement et dans certains départements se retrouveront à la rue ou à l'hôtel en attendant de trouver un hébergement. C'est déjà le cas, en IDF par exemple, où des centaines de collègues n'ont pas eu de solutions apportées par l'ALPAF avant le 1^{er} septembre. Et une majorité d'entre eux restent dans l'attente.

Comment peut-on promettre des logements aux fonctionnaires alors que la politique actuelle est la vente de la moitié du parc et que simultanément l'autre moitié est

en travaux ? Surtout en sachant que les collègues qui ont la chance d'avoir un logement du parc social ne les délaissent pas. Le turn-over ne s'effectue pas étant donné les nouvelles règles d'affectation où les collègues sont tenus par des délais de séjour. Ci-après, les demandes de mutation des titulaires qui voudraient aller en province ou DOM qui n'aboutissent pas.

Nous arrivons à des situations ubuesques. Ceux qui avaient des meublés doivent partir au bout d'un an, même sans avoir trouvé un autre logement. Les nouveaux arrivants au 1^{er} septembre n'ont aucun toit ni même de proposition. Le peu de logements disponibles n'est pas attribué dans des conditions normales par les services sociaux, par manque de moyen d'effectif, notamment en période estivale, au moment même où les demandes sont les plus conséquentes.

👉 6ÈME COUAC :

La préparation a été chaotique car une partie des documents nous a été transmise seulement mardi 17 à 17 h 58 alors qu'elle aurait dû nous être transmise avec le reste de la documentation 48h avant le début de la CAP, soit le lundi 16 septembre à 14 h. Comment peut-on vérifier le mouvement en à peine 12 h ? D'autant plus qu'un certain nombre de documents ne nous a pas été transmis (cahier de vacances) .

Le calendrier prévisionnel des CAPN prévoit la tenue des suites le 26 septembre au matin. Quid du temps de préparation ?

👉 7ÈME ET DERNIER COUAC : LA SURPRISE DES CONVOCATIONS

Nous y découvrons que les contrôleur.euse.s principaux ont été évincé.e.s de cette CAPN. Si nous sommes bien conscients

que la convocation de CAPN restreinte conduit à cette situation nous ne pouvons accepter qu'elle conduise à exclure des débats une organisation syndicale sur un sujet aussi important et général. Ce n'est pas acceptable en l'état pour la CGT Finances Publiques qui, ponctuellement, a proposé une solution (convocation en tant qu'expert CGT d'un représentant CFDT). Mais on ne peut pas s'en satisfaire pour autant.

En dehors de l'ordre du jour de cette CAP, des thèmes de politique générale nous concernent que nous ne pouvons ignorer surtout dans un contexte de mobilisation :

Loi sur la Fonction Publique, nouveau réseau de proximité, refonte totale de la DGFIP conduisant à sa disparition, réforme des retraites: quel avenir nous proposez-vous ?

La tendance actuelle est à la restriction budgétaire. Comme d'habitude les fonctionnaires sont la cible à abattre. Preuve en est, au Ministère des Finances et des Comptes Publics qui doit continuer à donner l'exemple et pour lequel on annonce 5 800 suppressions de postes supplémentaires d'ici 2022. Noyé dans cette spirale libérale, l'humain n'est plus une priorité.

Le 1^{er} ministre Edouard Philippe a indiqué récemment que la réforme des retraites ne serait présentée au Parlement qu'à partir de l'été prochain et qu'une période de concertation s'ouvrirait.

Nous ne sommes pas dupes et surtout savons pertinemment que cette concertation aura la même teneur que celle que l'on connaît à la DGFIP sur le nouveau réseau de proximité ou à la Fonction Publique avec la nouvelle loi applicable au 1^{er} janvier 2020.

C'est encore une opération de com'!

C'est pour cela que l'ensemble de la Fonction Publique appelle à un mouvement social le 24 septembre prochain.

